

eau en Seine-et-Marne

MILIEUX AQUATIQUES

LES DIFFÉRENTS TYPES DE ZONES HUMIDES

Zones tampons entre le milieu aquatique et terrestre, les zones humides revêtent différents aspects : prairies, tourbières, marais, forêts alluviales, mares et tourbières, les rives des étangs et des cours d'eau dans la mesure où elles n'ont pas été domestiquées par l'homme (artificialisation des berges, obstacles à l'écoulement par des moulins, etc.).

Les zones humides sont présentes sous de nombreuses formes.

LE MARAIS



Creux topographique, recouvert d'eaux stagnantes sur une faible épaisseur, avec une végétation et une faune particulières.

La Seine-et-Marne compte plusieurs marais :

- des ENS (Espace Naturel Sensible) ouverts au public
- des ENS non ouverts au public : le marais du Refuge à Lesches, le marais de Compans
- des sites privés ou communaux, tels que le marais de l'Auxence sur les communes de Paroy, Luisetaines et Thénisy, le marais du Négando à Crouy-sur-Ourcq, le marais de Baudelut à Fleury-en-Bière...



Ecosystème très original et fragile, la tourbière se caractérise par un sol saturé en permanence d'une eau stagnante pauvre en oxygène. La matière organique, peu décomposée dans ces conditions asphyxiantes, forme la tourbe. En Seine-et-Marne quelques rares tourbières sont recensées, notamment entre le Buisson de Massoury et la forêt de Champagne au nord de la forêt de Fontainebleau, abritant la rare plante carnivore *droséra*.

LA VASIÈRE



Zone côtière en pente douce, elle est composée de sédiment vaseux, plus fin que du sable. Ce type de zone humide est difficilement visible en Seine-et-Marne.



Située en bordure d'un cours d'eau, elle assure un rôle d'éponge d'éponge ou de « zone tampon » permettant de stocker les eaux de crue et de les restituer en période d'étiage de la rivière.

L'ÉTANG



Étendue d'eau douce stagnante, naturelle ou artificielle peu profonde, il présente la particularité d'être vidangeable.



Espace boisé de surface variée poussant sur des alluvions (argiles, limons, sables, graviers, galets) déposées par un cours d'eau, cet espace englobe les ensembles d'arbres isolés, les haies, les bosquets, les ripisylves (cordon boisé le long des cours d'eau) et des massifs forestiers de plusieurs hectares.

LA MARE



Plan d'eau de faible surface (inférieure à 5000 m²) et de faible profondeur (2m maxi), elle est alimentée par la pluie et les eaux de ruissellement. Le renouvellement des eaux de mare est lent (eaux stagnantes).



En milieu agricole, les mares temporaires se nomment mouillères.

LES RIVES DES COURS D'EAU OU DES ÉTANGS



Zones de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, elles hébergent une flore hygrophile.

CONTENUS ASSOCIÉS

📁 Les ENS de Seine-et-Marne en milieu humide

📁 Des milieux vivants de grand intérêt